

ACCOMPAGNEMENT D'UN PÔLE D'EXCELLENCE RURALE « CRÉATION D'UNE FILIÈRE DE VALORISATION DU CHANVRE » (27)

Développer des filières locales avec les acteurs du territoire



LES POINTS DE REPÈRES

Situation



Communauté de communes du Canton de Beaumesnil

Porteur du projet

Communauté de communes du Canton de Beaumesnil

Calendrier

De 2009 à 2015

Partenaires

Groupe de Producteurs de Chanvre de l'Eure, Cuma Chanvrière de l'Eure, Huiles des terres Normandes, Coopérative de teillage de lin du Neubourg, Société Derivery, Nov&atech, Conseil départemental de l'Eure, Région Haute-Normandie, Etat (PRDA) et Préfecture de l'Eure

PRÉSENTATION ET OBJECTIF GÉNÉRAL

La communauté de communes du canton de Beaumesnil (la 3CB) est un territoire où l'activité agricole domine. Elle s'engage dans un projet de territoire en 2009, offrant une opportunité de dynamiser la filière chanvre locale. 17 agriculteurs cultivent cette plante sur le territoire. La réflexion, accompagnée par la Chambre d'agriculture au côté d'autres partenaires (Groupement de producteurs, Etat, entreprises...) aboutit en 2011 à la formalisation d'un projet « Création d'une filière de valorisation chanvre », labellisé « Pôle d'Excellence Rurale » (PER). La Chambre d'agriculture accompagne la communauté de communes dans la mise en œuvre de ce dispositif.



CONTEXTE ET ENJEUX

La volonté de favoriser le développement d'une filière de valorisation du chanvre sur la 3CB répond à des enjeux locaux forts :

- promouvoir la création d'activités économiques durables dans une zone rurale de revitalisation,
- maintenir l'activité agricole,
- préserver la ressource en eau.

DÉMARCHE

La Chambre d'agriculture, forte de son expérience d'accompagnement du groupement de producteurs de chanvre de l'Eure depuis sa création en 1977, a été associée au groupe de travail « Chanvre » du projet de territoire de la 3CB. Elle a pu associer de nouveaux partenaires et formaliser un projet cohérent et adapté au contexte local.

Depuis la validation du projet, la Chambre d'agriculture assure un appui aux opérateurs techniques et anime les comités de pilotage et les comités techniques avec Nov&atech et la 3CB. Entre 2011 et 2014, la Chambre d'agriculture a consacré 200 jours à l'appui des acteurs du PER, dont 50 jours spécifiques au projet PER (scénarisation, relation partenariale, rédaction, animation...).

- Phase 1** **Montage du Pôle d'Excellence Rurale** : mise en relation de partenaires, définition de scénarii, formalisation des relations entre acteurs, rédaction du dossier de candidature, préparation et animation des comités.
- Phase 2** **Appui au groupement de producteurs de chanvre** : suivi agronomique, appui stratégique et administratif.
- Phase 3** **Appui technique et administratif à la société créée dans le cadre du projet PER « Huiles des Terres Normandes »** : mise en relation, visites, prévisionnels, informations sur les marchés....
- Phase 4** **Communication sur le projet PER** : une conférence de presse, des articles et des présentations.



FACTEURS DE RÉUSSITE

- Un projet qui s'appuie sur des structures locales détentrices d'un savoir-faire en matière de production, transformation et valorisation des fibres et huiles.
- Le portage par la communauté de communes de Beaufresne et l'appui par les services de la Préfecture. Répondant à une demande des agriculteurs, le projet de territoire de la 3CB a structuré un cadre propice à la définition d'un projet cohérent et adapté au contexte. Appuyée par les services de la Préfecture de l'Eure, la labellisation en PER et le financement de presque 40% des investissements sont un tremplin pour la concrétisation du projet.
- Des partenaires motivés. Le projet permet des synergies entre structures aux activités complémentaires et aux intérêts convergents. Les agriculteurs comme les partenaires industriels, soucieux de maintenir la production de chanvre, se sont beaucoup impliqués.

RÉSULTATS

A ce jour, l'opération a permis la création et la consolidation de 8 emplois et le renforcement de la compétitivité des entreprises : nouvelle gamme de produits à base d'huiles, polyvalence des chaînes de transformation lin/chanvre, nouvel atelier de valorisation des huiles...

De nouvelles entreprises ont été créées : la CUMA Chanvrière de l'Eure, pour la récolte combinée de la paille et du chanvre, et la société Huiles des Terres normandes, pour la préparation et la trituration de la graine.

L'activité agricole est consolidée avec la disponibilité locale d'une unité de préparation des grains (tri, séchage) et de production d'huile ainsi qu'une unité de défibrage de la paille.

La production de chanvre a pu être maintenue sur le territoire, malgré un contexte difficile (dans le même temps, deux importantes unités de transformation ont cessé leur activité en France et au Royaume-Uni).

Les outils et les nouvelles structures permettront de développer la culture du chanvre et de concourir ainsi à la protection de la ressource en eau. La culture du chanvre présente en effet des intérêts environnementaux : elle ne requiert pas l'usage d'herbicide, de fongicide ou d'insecticide et permet de réduire les doses d'azote utilisées.



PERSPECTIVES

Le chanvre a de nombreux atouts pour l'agronomie, l'environnement et la santé. Le PER Chanvre est aujourd'hui mis en œuvre. La dynamique créée entre acteurs ainsi que les outils de transformation en place sont le ferment de la relance de la production sur le territoire de la 3CB et au-delà.



Jean-Noël MONTIER, Président de la communauté de communes du Canton de Beaufresne

« La Chambre d'agriculture de l'Eure avec son expertise nous a aidé à bâtir le dossier de labellisation de notre projet en Pôle d'Excellence Rurale auprès des services de la Préfecture. Une véritable synergie s'est installée entre les services de notre collectivité et les services de la Chambre d'agriculture. Cette collaboration avec des spécialistes du monde rural a hier permis la labellisation du projet, et aujourd'hui sa mise en place et son suivi. La Chambre d'agriculture est pour nos collectivités territoriales l'acteur local du développement durable de nos territoires. »